

Extension de l'OMC: on vote le 27 septembre

La position de Mark Muller, conseiller d'Etat en charge du Département des constructions et des technologies de l'information (DCTI).



• «Ce projet permettra à l'OMC de s'agrandir et de s'implanter sinon définitivement, du moins durablement à Genève. Ce sera un atout de plus pour Genève. Il est temps d'en prendre conscience et de manifester notre reconnaissance à la communauté internationale en soutenant le projet de l'OMC de pérenniser sa présence à Genève. A l'heure où la crise économique est là, nous devons renforcer nos atouts – et la Genève internationale en est clairement un! – et non les affaiblir.»

• «Le projet n'entravera en rien l'accès au bord du lac pour les piétons. L'enceinte de sécurité entourant le site de l'OMC se trouvera au minimum à 33 m du bord du lac en son point le plus étroit – soit 8 m seulement de moins qu'actuellement –, et à environ 69 m de l'eau en son point le plus éloigné. Il est donc totalement faux de prétendre que ce projet privera les citoyens du libre accès au bord du lac. Au contraire, deux nouveaux chemins pour piétons seront réalisés de part et d'autre du bâtiment pour faciliter le dépla-

cement autour de l'enceinte et depuis les arrêts de bus sis à la rue de Lausanne. En outre, la construction d'un parking souterrain permettra de diminuer le nombre de places de parking en surface, de 191 précédemment à une trentaine.»

• «Un vote négatif le 27 septembre, juridiquement, n'empêcherait pas le projet d'aller de l'avant, mais serait un signal très négatif à la Genève internationale, à laquelle notre canton doit tant. Le camouflet que nous infligerions à la communauté internationale serait grave et pourrait entraîner de sérieuses conséquences, comme le départ de l'OMC, puis, il ne faut rien exclure, de l'ONU. Or, croyez-vous que Genève serait ce qu'elle est si, en 1919, les Alliés, avec le soutien notamment du conseiller fédéral genevois Gustave Ador, n'avaient pas décidé de localiser à Genève le siège de la Société des Nations?»

INTERVIEW

• Architecte du maître d'ouvrage, l'OMC **Teresa Garcia-Gil: «Le libre accès au parc et au lac est préservé!»**

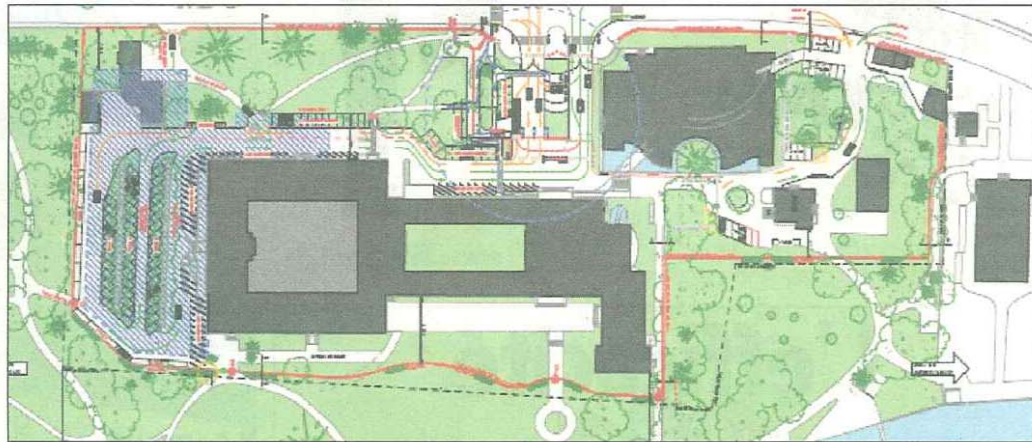
Teresa Garcia-Gil, chef de la Section de l'Infrastructure de l'OMC et architecte du maître de l'ouvrage en charge de la coordination architecturale, commente ce projet d'extension, fruit d'un concours international d'architecture.

- En quoi ce projet d'extension de l'OMC est-il nécessaire?

«L'OMC fait face à un manque d'espace, car elle a grandi depuis sa création, lorsque le choix d'établir son siège à Genève a été fait, en 1995. Peu de temps après, les autorités suisses ont déjà dû lui trouver des locaux annexes. Nos activités se trouvent actuellement divisées sur plusieurs sites et leur regroupement sur un site unique a été choisi comme étant la solution la plus rationnelle, par souci d'efficacité et d'économie. Surtout pour les délégués des pays en développement, qui ont plus de mal à couvrir des réunions sur plusieurs sites car leurs délégations suisses ont offert à l'organisation, comme solution à long terme, de rester sur le site du Centre William Rappard et de l'aménager en conséquence.

- Que pensez-vous des oppositions soulevées par ce projet? L'argument écologique de la sauvegarde des deux parcs concernés est-il sérieux?

- Il est légitime que la population se préoccupe de ce patrimoine. En ce sens, il est aussi important qu'elle soit bien informée. Ceux qui connaissent le projet sont rassurés sur tous les plans. Par exemple, parce qu'il est plus économique, du point de vue



La nouvelle aile (à gauche) couvre l'actuel parking.

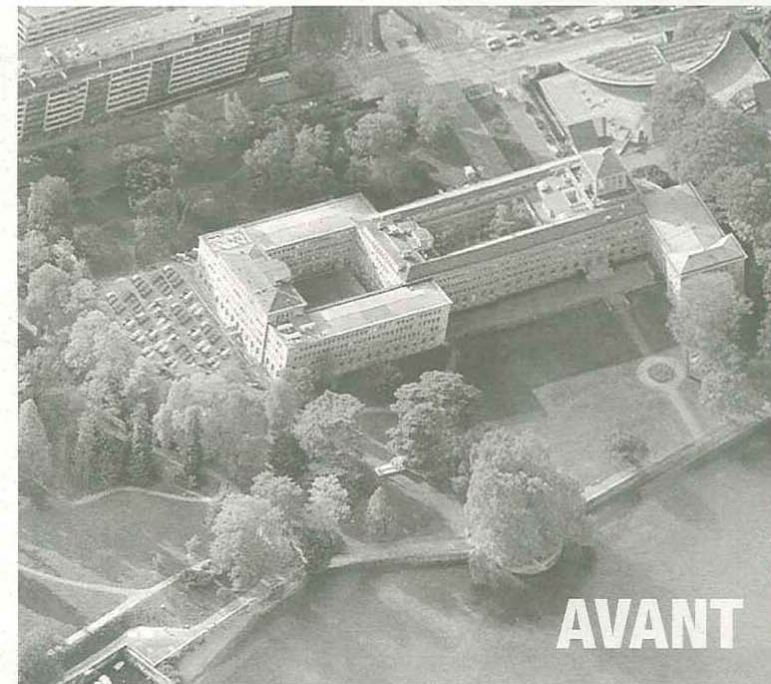
écologique, de rénover que de construire une surface équivalente sur un terrain vide. La rénovation va justement dans le sens de l'économie d'énergie, car elle permettra notamment de diminuer les déperditions de moitié grâce à l'isolation des façades. L'extension, quant à elle, répondra à des critères de performance énergétique exigeants et l'ensemble du site sera raccordé au projet Genève-Lac- Nations qui permet d'utiliser l'eau du lac pour chauffer et rafraîchir les locaux. C'est sans doute aussi pour ces raisons que les Verts appuient le projet.

Certes, les autorités suisses ont le devoir de

créer un périmètre de sécurité pour ce site, comme elles le font pour toutes les organisations internationales, entre autres l'ONU, le HCR, l'OMPI. Mais il ne va pas limiter le libre accès du public au parc, ni au lac. Au contraire, en coordination avec les services de la Ville et du Canton, le projet prévoit de les rendre encore plus agréables pour la population et les hôtes de Genève. Les citoyens doivent savoir qu'ils pourront continuer à jouer pleinement du parc, à se promener comme aujourd'hui le long du lac! ■

Propos recueillis par Jean-Pierre Buchet

UN BÂTIMENT RÉNOVÉ UN PARC PRÉSERVÉ



NON À LA DÉSINFORMATION MENÉE PAR L'EXTRÊME GAUCHE

UN IMMEUBLE DANS UN PARC PUBLIC...?

Non, il s'agit de l'extension d'un bâtiment existant, sur un parking à ciel ouvert
La construction de la nouvelle aile du bâtiment doit se faire dans les limites du parking actuel. Avec l'extension, le parking sera en sous-sol.

LA FIN DE L'ACCÈS AUX RIVES DU LAC...?

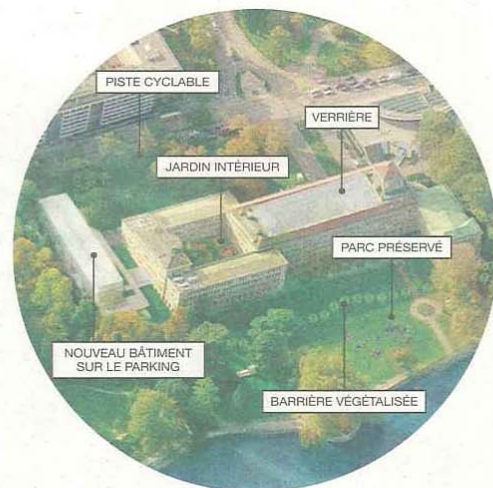
Non, l'accès aux rives du Lac sera étendu
Avec l'extension du bâtiment et le développement d'une barrière végétalisée (moins de 180 cm de hauteur) longeant le bâtiment, l'accès au parc et aux rives du Lac sera garanti tout au long de l'année, contrairement à aujourd'hui.

DES ARBRES COUPÉS ET L'ENVIRONNEMENT MALMENÉ...?

Non, aucun arbre du parc ne sera abattu
L'extension du bâtiment sera même dissimulée derrière les arbres qui l'entourent et le projet répond aux normes environnementales les plus exigeantes (Minergie P).

UN BON MOYEN DE CHASSER L'OMC DE GENÈVE...?

Non, l'OMC doit rester à Genève, que l'on approuve ou non ses politiques
L'OMC est l'un des piliers de la Genève internationale. Provoquer son départ, c'est amorcer le déclin de Genève, la plus petite des grandes villes internationales.



OUI À L'EXTENSION DU CENTRE WILLIAM-RAPPARD

OUI à la Genève internationale:

- 6,5 % du PIB
- 5,4 milliards de retombées financières
- 23 organisations internationales et 700 ONG
- 162 Etats représentés
- 4'500 réunions internationales avec plus de 200'000 délégués et experts
- 41'000 postes de travail directs ou indirects

OUI à l'extension de l'OMC, pilier de la Genève internationale:

- une des dix plus grandes Organisations internationales (750 employés aujourd'hui, 1100 demain)
- 7605 réunions par année
- 33 missions spécialement pour l'OMC
- des centaines d'ONG, exclusivement pour l'OMC
- des synergies académiques fortes

L'OMC est l'un des piliers de la Genève internationale. Provoquer son départ, c'est amorcer le déclin de Genève, la plus petite des grandes villes internationales.

OUI à la valorisation du centre William-Rappard le 27 septembre